
Rapport du Groupe des Associations Territoriales 2017

Responsable : Rafael Maestro
Responsable adjoint : Cyril Désiré

En 2017, le groupe des Associations Territoriales a poursuivi et amplifié ses travaux, forte d'une nouvelle dynamique initiée depuis deux ans. Avec deux nouvelles adhésions, celle d'Objectif Ciné 64 et celle de l'ANCI (Association Nationale des Circuits Itinérants), le groupe rassemble désormais 26 structures qui cherchent, par l'échange et la mise en commun de leurs pratiques et expériences, à améliorer le quotidien de leurs salles adhérentes, près de 670, tout en suivant les différents dossiers politiques portant de forts enjeux pour les territoires.

Comme en 2016, le groupe s'est réuni à quatre reprises à l'AFCAE sur une journée entière. Les frais de déplacement, ainsi que les repas, sont désormais pris en charge par notre association.

En 2017, le groupe a poursuivi son travail sur des dossiers engagés en 2016. Dont notamment ceux relatifs aux **conventions triennales Etat/CNC/Région**, ainsi qu'aux **postes de médiateurs culturels**. Tout en donnant aux membres du groupe une vue globale sur le territoire, les échanges ont permis de faire apparaître de fortes disparités entre les régions sur les évolutions de ces conventions, ainsi que sur la mise en place des postes de médiateurs culturels.

Une rencontre a notamment eu lieu sur ces sujets avec le CNC lors d'une réunion du groupe. La Direction de la création, des territoires et des publics (DCTP) et la Direction du Cinéma (DC) ont en effet accepté l'invitation qui leur a été lancée pour un échange sur la vision du Centre et les difficultés rencontrées sur le terrain concernant ces deux dossiers. Cette discussion a également permis d'évoquer la re-concentration, au sein du CNC, des crédits cinéma des Drac (ligne 334). Représentant un total de 2.5M€, soutenant 213 actions différentes, ces crédits alloués jusque-là par le Ministère de la Culture, via les DRAC, sont désormais supportés par le CNC, sur son budget propre. Le groupe des associations territoriales a ainsi pu rappeler à cette occasion l'importance de ce soutien afin de préserver l'animation des petites salles de cinéma de leur territoire.

Les réunions ont également été l'occasion de regrouper les informations sur la suppression, décidée par le gouvernement à l'été 2017, de certains contrats aidés, ce qui a généré de grandes tensions dans certains cinémas. Le groupe a mis en place à cet effet un questionnaire envoyé aux adhérents de l'AFCAE pour évaluer l'impact de cette décision sur les salles, menant à un échange rapide avec le CNC, lors du Congrès des Exploitants.

Les travaux du groupe ont également consisté à continuer de développer des outils communs et partagés entre les différentes associations. A notamment été mise en place une plateforme de contenus numériques, via des outils google partagés.

En outre, suite à la remise du rapport des Inspections Générales des Finances et des Affaires Culturelles concernant le financement de la projection numérique, le groupe a pris l'initiative d'établir un questionnaire pour recenser l'état du parc numérique des cinémas adhérents aux associations territoriales, et d'identifier un peu mieux les besoins des exploitants. L'AFCAE étant responsable du collectage, du traitement et de la synthèse de ces informations de façon anonyme.

Enfin, notons que les réunions du groupe sont aussi un moment d'échanges et discussions sur tous les autres sujets qui concernent le mouvement Art et Essai. En 2017, notamment, ont été évoquées : la réforme du classement Art et Essai, la Chronologie des médias, l'éducation à l'image ou les cartes illimitées.

En conclusion, je voudrais remercier en premier lieu, tous les représentants des associations siégeant au groupe, pour le militantisme et le professionnalisme qu'ils portent quotidiennement à la défense de leurs adhérents, mais également Aurélie Bordier et Renaud Laville de l'AFCAE. Je souhaite également rappeler que ce groupe de travail est pour nous, collectivement, un outil efficace qui contribue à renforcer les relations entre les associations territoriales et les autres groupes de l'AFCAE, en permettant une meilleure visibilité des actions de chaque association au niveau national et, parallèlement, en renforçant la visibilité des actions de l'AFCAE au niveau local.